

Le 17 janvier 2018

Direction Action Sociale Gérontologique
JR/GC

Avis de vacance

**Résidence Autonomie Pierre Sémard et Centre de jour Gabriel Péri
Aide Médico Psychologique**

*Emploi à temps complet (0,75 ETP Résidence Autonomie + 0,25 ETP Centre de jour)
relevant du cadre d'emploi des auxiliaires de soins (catégorie C)*

**Délai de rigueur au plus tard
Le 12 février 2018**

La Résidence Autonomie Pierre Sémard et le Centre de jour Gabriel Péri sont deux établissements médico-sociaux, outil du soutien à domicile des personnes âgées.

La Résidence Autonomie « Pierre Sémard » comprend 70 appartements. Elle accueille des personnes âgées autonomes qui recherchent un lieu de vie collectif et sécurisant permettant le « vivre ensemble » tout en continuant à s'impliquer dans une vie sociale et citoyenne. Elle prend en considération les besoins physiologiques et psychiques de la personne âgée et l'accompagne dans le processus du vieillissement. Elle est composée d'une équipe pluridisciplinaire (soins, administration, technique et restauration).

Le Centre de jour Gabriel Péri est un des dispositifs du soutien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie physique et/ou psychique. Il assure un accueil thérapeutique collectif du public quatre jours par semaine. Il a pour mission d'améliorer la qualité de vie des personnes accueillies, leur confort moral et physique, de les accompagner dans leur projet et de soutenir les aidants naturels.

Missions à la Résidence Autonomie Pierre Sémard

En lien avec l'équipe soignante, l'aide médico-psychologique assurera des missions de soins et de prévention.

- Il (elle) accompagnera et encouragera les personnes âgées dans le cadre du maintien du lien social.
- Il (elle) assurera un travail de lien et de transmission.
- Il (elle) participera et contribuera aux concertations pluridisciplinaires mensuelles.
- Il (elle) sera en lien avec les pôles administratifs, de restauration et techniques de la Résidence Autonomie.
- Il (elle) travaillera en lien et en transversalité avec les services du secteur gérontologique du C.C.A.S ainsi qu'avec les éventuels partenaires.

Centre Communal d'Action Sociale

111 avenue Ambroise Croizat, CS 50007

38401 Saint-Martin-d'Hères Cedex - Tél. 04 76 60 74 12

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Président du CCAS

Activités :

Soins :

- Il (elle) apportera, lorsque nécessaire, une aide dans les actes de la vie quotidienne et des soins d'hygiène en lien avec l'aide soignante ou lors d'une absence de cette dernière.
- Il (elle) sera sollicité(e) pour assurer les retours d'hospitalisations en lien avec les partenaires médico-sociaux et/ou paramédicaux.
- Il (elle) interviendra en cas d'appel d'urgence du résident.
- Il (elle) assurera les transmissions orale et écrite avec l'équipe de soins et les gardes.
- Il (elle) contribuera à l'élaboration et à la mise à jour du projet de vie individualisé de la personne accueillie

Vie dans l'établissement :

- Il (elle) proposera des actions d'animation et de stimulation favorisant l'autonomie et le lien collectif, mais aussi un travail individuel prenant en compte les souhaits et les potentiels de la personne.
- Il (elle) participera à l'organisation et à la mise en place des animations de prévention santé ainsi qu'aux diverses manifestations en lien avec les différents partenaires.

Missions au Centre de jour Gabriel Péri

Sous la responsabilité de l'IDE chef de service, dans le respect de son champ de compétences et en articulation avec l'aide soignant(e) du service et/ou la psychologue,

- L'aide médico-psychologique présent(e) le jeudi, contribue à l'élaboration du projet d'accueil personnalisé des personnes accueillies ce jour en adéquation avec les besoins et les attentes de la personne accueillie.
- Il (elle) participe à la réalisation des soins visant à répondre aux besoins essentiels de la vie (toilette intime, change des protections de l'incontinence, aide aux déplacements, aide à la prise du repas...)
- Il (elle) participe à l'élaboration du programme d'activités de la journée et à sa mise en œuvre.
- Il (elle) participe aux activités exceptionnelles programmées sur l'année (ateliers d'art thérapie, sorties...).
- Il (elle) participe à la gestion du groupe.

Il (elle) participe à la réunion mensuelle du service et plus largement à l'ensemble des projets du service.

Compétences

Diplôme d'aide médico-psychologique exigé

Connaissances souhaitées

- ◆ Connaissance du public âgé en perte d'autonomie, notamment des personnes atteintes de pathologies neurodégénératives.
- ◆ Maîtrise de l'outil informatique.
- ◆ Aptitudes ou expériences en animations et en activités de prévention santé.

Savoir faire requis

- ◆ Capacité d'anticipation, d'organisation et de gestion des activités
- ◆ Capacité à prendre en charge les troubles psycho comportementaux au sein d'un groupe.
- ◆ Maîtrise de la gestion des groupes.
- ◆ Capacité au travail en équipe pluridisciplinaire.

Savoir être requis

- ◆ Créativité
- ◆ Attitude bienveillante à l'égard des personnes accueillies et de leurs familles
- ◆ Sens du service public.
- ◆ Esprit d'initiative.
- ◆ Respect du secret professionnel.

Horaires

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	9 - 12h	9 h- 12h	9 h à	
13h- 18h15	13h - 18h15	13h - 18h15	17h	13h - 18h15

Les activités et horaires décrits sont susceptibles d'être actualisés en fonction de l'évolution de service public et des techniques de travail.

Les agents intéressés par cet emploi, relevant du cadre d'emploi des auxiliaires de soins voudront bien faire acte de candidature (CV+ lettre de motivation), sous couvert de leur chef de service, à l'attention de Monsieur le Président du CCAS.


Axelle CHALAMET
Directrice du CCAS



